

Rapport semestriel

au 30 juin 2025



Entech
smart energies

Sommaire

1 Présentation d'Entech

2 Rapport d'activité

- 2.1 Faits marquants du premier semestre
- 2.2 Activité, résultats et situation financière
 - 2.2.1 Activité
 - 2.2.2 Résultats
 - 2.2.3 Situation financière
- 2.3 Evènements postérieurs à la clôture du semestre
- 2.4 Perspectives

3 Etats financiers intermédiaires

- 3.1 Compte de résultat
- 3.2 Bilan
- 3.3 Tableau de flux de trésorerie
- 3.4 Variation des capitaux propres
- 3.5 Notes annexes aux états financiers intermédiaires

1 Présentation d'Entech

Cotée sur Euronext Growth Paris, Entech développe des solutions de production solaire, de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents qui favorisent l'intégration croissante et rentable des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Entech Construction conçoit, développe et installe des centrales photovoltaïques au sol et des centrales de stockage pour le compte de dévelopeurs.

Entech Solutions regroupe la conception, le développement et l'installation de centrales photovoltaïques en toiture et ombrières, ainsi que le prototypage et le développement de projets hydrogène pour le compte d'industriels et/ou d'utilisateurs finaux.

Entech Energy & Services est l'entité qui exploite pour son propre compte des actifs photovoltaïques ou des systèmes de stockage et qui propose une solution clé en main, adossée à une offre de financement ou de co-financement, pour des projets photovoltaïques et stockage nécessitant une expertise établie.



Source : Société

Créée à Quimper en 2016, Entech a déjà réalisé plus de 400 projets dans le monde et emploie aujourd'hui 200 collaborateurs. Sélectionnée en 2021 par la French Tech dans son programme Green20, Entech est reconnue pour sa capacité d'innovation. Le groupe a intégré le programme ETIncelles destiné à accompagner les PME de croissance dans leur développement et fait partie d'un écosystème engagé au service de la transition énergétique.

2 Rapport d'activité

2.1 Faits marquants du premier semestre

Nouvelle date de clôture semestrielle

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 10/09/2024 de clôturer l'exercice comptable d'Entech au 31 décembre (et non plus au 31 mars), l'exercice 2024 a connu une durée exceptionnelle de 9 mois (01/04 au 31/12).

En conséquence, les résultats semestriels 2025 (01/01 au 30/06) sont comparés aux résultats 2024 de la période allant du 01/04 au 30/09/2024.

Signatures de contrats

Le 13 janvier 2025, Entech et Sunrock, développeur exploitant européen de parcs solaires spécialisé dans le secteur logistique, ont annoncé la signature d'un contrat pour l'installation d'une centrale photovoltaïque de 3,8 MWc dans le Nord de la France. Acteur incontournable à l'échelle européenne, Sunrock possède de fortes ambitions de développement en France. Le contrat signé positionne Entech comme l'un de ses partenaires de référence pour le marché français.

Le 29 janvier 2025, AEG Power Solutions, leader mondial des solutions de conversion et de stockage d'énergie, a attribué deux contrats à Entech, intégrateur de systèmes dédiés aux marchés des énergies renouvelables, portant sur des systèmes de conversion d'énergie conteneurisés destinés à des fabricants d'électrolyseurs situés en Pologne et en Allemagne.

Le 24 février 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de construction multisite d'une puissance totale de plus de 50 MW/100 MWh pour la fourniture de systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS) raccordés au réseau électrique moyenne tension (HTA).

Le 19 mars 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 10 M€ pour le compte d'un acteur spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques.

Le 27 mars 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 7 millions d'euros pour le compte d'un acteur spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques.

Le 17 avril 2025 Entech a annoncé la signature d'un contrat EPC en partenariat avec Voltalia pour le compte d'Axian Energy, un acteur spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques en Afrique. Entech et Voltalia ont été choisis pour construire l'une des plus importantes centrales photovoltaïques de l'Afrique de l'Ouest dans la région de Kolda, située en Casamance au Sénégal. La centrale solaire de 60 MW sera couplée à un système de stockage par batterie d'une capacité de 90 MWh.

Le 15 mai 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat EPC portant sur la construction de deux centrales solaires au sol de plus de 5 M€ avec un acteur régional. Ces deux centrales auront une capacité annuelle totale de production de 15 GWh, permettant ainsi d'augmenter la part d'électricité décarbonée injectée dans le réseau. La mise en service de ces projets est prévue au printemps 2026. Ce nouveau succès commercial s'est inscrit dans le cadre d'une dynamique soutenue : depuis le début de l'exercice, les prises de commandes ont dépassé les 90 M€, un montant qui participe à sécuriser les prévisions du groupe pour l'exercice 2025.

Le 25 juin 2025, Entech a annoncé une émission obligataire, en deux tranches, d'un montant total de 15 millions d'euros, dans le cadre d'un contrat conclu le 24 juin 2025 avec Eiffel Investment Group à hauteur de 8 M€ et Vatel Capital à hauteur de 7 M€. Le produit de l'émission sera affecté au déploiement de l'activité Energy & Services dans le cadre du plan

stratégique 2029, pour financer le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance de sites de production photovoltaïque et de stockage d'énergie, à travers des prises de participation minoritaires ou majoritaires complétées par de la dette bancaire dans des sociétés de projets ou « *Special Purpose Vehicle* ».

Au cours du semestre, Entech a également procédé à une revue de son pipeline commercial au regard du projet de modification du tarif S21 par le ministère de l'Industrie et de l'Énergie. L'impact potentiel sur l'activité d'Entech est pris en compte notamment sur le développement de centrales en autoconsommation du type toitures et ombrières de moins de 500 kWc. De plus, ces modifications tarifaires ouvrent la voie à une demande accrue de solutions hybrides photovoltaïque avec stockage d'énergie.

Assemblée générale des actionnaires

Le 17 juin 2025, la société a réuni l'Assemblée Générale Mixte de ses actionnaires en son siège social à Quimper.

Les 24 résolutions ordinaires et extraordinaires ont toutes été adoptées. Au-delà de l'approbation des comptes, les actionnaires ont notamment ratifié :

- Le renouvellement des mandats des administrateurs : constatation d'expiration de deux mandats renouvelés ;
- La résolution relative à l'achat de ses propres actions ;
- L'utilisation de moyens de télécommunication et des votes par correspondance lors des conseils d'administration ;
- L'ensemble des délégations et autorisations financières.

2.2 Activité, résultats et situation financière

2.2.1 Activité

Au titre du 1er semestre 2025, Entech publie un **chiffre d'affaires de 27,5 M€**, en progression de 9% par rapport au 1er semestre de l'exercice précédent ; un chiffre en ligne avec les objectifs annuels du Groupe (80 M€ de CA associé à un EBITDA positif).

L'activité a été particulièrement dynamique avec **plus de 100 M€ de prises de commandes depuis le début de l'exercice**. Toutefois, ce niveau record d'entrées en commandes ne se reflète pas encore dans la progression de l'activité compte tenu de la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires à « l'avancement », c'est-à-dire au fur et à mesure des travaux (heures de main d'œuvre et réceptions des composants / matériels).

CA par activités (k€)	30/06/2025 (6 mois)	% du total	30/09/2024 (6 mois)	% du total	Variation
Entech Construction	19 454	70,6%	19 179	76,0%	40%
Entech Solutions	7 780	28,2%	5 969	23,6%	62%
Entech Energy & services	318	1,2%	99	0,4%	-22%
TOTAL	27 553	100,0%	25 246	100,0%	44%

Un semestre en ligne avec les objectifs annuels

L'évolution du mix activité sur le semestre n'est donc pas significative des succès commerciaux enregistrés par chaque activité :

- ➔ **Entech Construction** enregistre un chiffre d'affaires de 19,4 M€ (+1%), représentant 71% de l'activité (vs 76% au 30/09/24). Les contrats majeurs remportés au cours du 1er semestre contribueront progressivement à la hausse du chiffre d'affaires au cours du second semestre et de l'exercice 2026. Le contrat de 30 M€ signé avec un opérateur français du secteur de l'énergie pour la fourniture de systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS), ainsi que le contrat EPC signé avec Axian pour la construction d'un système de stockage par batterie (BESS) de 90 MWh couplé à l'une des plus importantes centrales photovoltaïques de l'Afrique de l'Ouest constituent les deux faits marquants du semestre.
- ➔ **Entech Solutions** enregistre un chiffre d'affaires de 7,8 M€ (+30%), représentant 28% de l'activité totale du groupe (vs 24% au 30/09/2024). L'activité a connu une croissance dynamique, conforme aux attentes, couplée à une hausse continue de la taille moyenne des projets réalisés. Parmi les faits marquants du semestre, mentionnons la signature d'un contrat avec la société Sunrock pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture de 3,8 MWc et d'une centrale en autoconsommation de 500 kWc, qui positionne Entech comme l'un des partenaires de référence de Sunrock pour le marché français.
- ➔ Enfin, **Entech Energy & Services** a commencé à constituer un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques et de systèmes de stockage détenus en propre et/ou avec des partenaires (cf. événements post-clôture ci-après), parallèlement au développement d'une offre clé en main incluant un financement ou un co-financement de la part d'Entech pour des projets photovoltaïques et de stockage à destination d'acteurs économiques tels que des entreprises du secteur tertiaire, commerces, agriculteurs, industriels, etc.

2.2.2 Résultats

Résultats (en milliers d'€)	06/2025 6 mois	09/2024 6 mois
Chiffre d'affaires	27 553	25 246
Production stockée	- 511	259
Production immobilisée	305	988
Production de l'exercice	27 347	26 494
Achats de matières premières et autres approvisionnements	13 306	11 287
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	- 758	1 111
Achats études et sous-traitance	5 670	5 852
MARGE BRUTE GLOBALE	9 129	8 244
MARGE BRUTE GLOBALE en % du Chiffre d'affaires	33,1%	32,7%
Autres achats et charges externes (1)	2 313	2 081
VALEUR AJOUTEE	6 816	6 163
+ Subventions d'exploitation	140	240
- Impôts, taxes et versements assimilés	211	229
- Salaires et traitements & Intérim (2)	4 504	3 982
- Charges sociales	1 704	1 621
EBC	537	571
+ Autres produits	49	0
- Autres charges	280	162
EBITDA	306	409
EBITDA en % du Chiffre d'affaires	1,1%	1,6%
+ Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements	590	21
- Dotations aux amortissements	750	683
- Dotations aux provisions (dépréciations actifs, risques et charges)	105	408
RESULTAT D'EXPLOITATION	40	-660
+ Reprises de dépréciations, provisions financières	9	0
+ Produits financiers	138	158
- Charges financières	368	478
RESULTAT COURANT	-180	-979
RESULTAT COURANT en % du Chiffre d'affaires	-0,7%	-3,9%
+ Produits exceptionnels	-	16
- Charges exceptionnelles	-	57
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-40
Impôts sur les bénéfices	- 96	-198
RESULTAT NET	- 84	-822

(1) Hors études et sous-traitance (analysée en marge brute), intérim (analysée avec Salaires et traitements) et incluant les transferts de charges externes

(2) Intègrent l'intérim et les transferts de charges de personnel.

MARGE BRUTE

Au 30/06/2025, le taux de marge brute s'établit à 33,1% du chiffre d'affaires contre 32,7% au 30/09/2024.

Les activités **Entech Construction** et **Entech Solutions** bénéficient d'une relative stabilité des coûts d'approvisionnement et de sous-traitance. Les marges brutes se maintiennent également grâce à l'avancement pris par les heures d'études, en lien avec, d'une part les projets d'envergure remportés sur le premier semestre, et, d'autre part, avec « précontrats » ou « early works » qui précèdent la signature des contrats de construction, ce qui vient mécaniquement augmenter le taux de marge brute.

EBITDA

Au 30/06/2025, l'EBITDA semestriel est de 306 k€ (1,1% du chiffre d'affaires). Au 30/09/2024, il s'établissait à 409 k€ (1,6% du chiffre d'affaires). L'EBITDA intègre notamment les postes de dépenses suivants :

Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes (hors sous-traitance analysée en Marge Brute et Intérim analysé en Charges de personnel) représentent 8,4% du chiffre d'affaires au premier semestre contre 8,2% au cours de la même période l'an passé.

AACE (en milliers d'€)	06/2025 6 mois	09/2024 6 mois
Chiffres d'affaires	27 553	25 246
Achats non stockés	235	256
Locations immobilières et charges locatives	333	333
Locations de matériels	371	333
Primes d'assurances	253	162
Honoraires et frais d'actes	406	181
Frais de déplacement, missions et réceptions	334	358
Services bancaires	135	292
Divers	246	291
Transfert de charges	-	-51
Total AACE	2 313	2 081
AACE en % du chiffre d'affaires	8,4%	8,2%

Cette augmentation est essentiellement obtenue par :

- Les assurances : 253 K€ soit +0,3 point du CA liés à l'activité (en N-1 : régularisation des primes non prises en compte à la situation intermédiaire) ;
- Les honoraires : 406 K€ soit +0,8 point de CA liés à prestations juridiques exceptionnelles ;
- Les services bancaires : 135 K€ soit -0,7 points de CA liés aux frais de la mise en place de la syndication lors du premier semestre du précédent exercice.

Masse salariale

La société a maintenu son effectif depuis le premier semestre de l'exercice précédent. L'évolution de la masse salariale s'établit comme suit :

EFFECTIF MOYEN (6 mois)	30/06/2025	30/09/2024
Cadres	56	59
Non-Cadres/ETAM	105	103
Total	161	162

L'effectif moyen a diminué de 1 personne entre les 2 périodes. Les recrutements effectués en N-1 ont suffi à absorber la charge de travail actuel.

Au	30/06/2025	30/09/2024
Effectifs	190	176

L'effectif à la date de fin de période a progressé de 14 salariés. Des recrutements ont eu lieu en fin de période pour absorber les contrats remportés.

Charges de personnel (en milliers d'€)	30/06/2025 6 mois	30/09/2024 6 mois
Chiffres d'affaires	27 553	25 246
Salaires et traitements & Intérim	4 504	3 982
Charges sociales	1 704	1 621
Charges de personnel	6 209	5 603
Charges de personnel en % du chiffre d'affaires	22,5%	22,2%

Au 30/06/2025, les charges de personnel (y compris intérim et après déduction des transferts de charges de personnel) représentent 22,5% du chiffre d'affaires contre 22,2% sur la même période l'an passé.

Amortissements, Dépréciations, Provisions

Amortissements, dépréciations et provisions (en milliers d'€)	06/2025 6 mois	09/2024 6 mois
- Dotations aux amortissements	750	683
- Dotations aux provisions pour dépréciation, risques et charges)	105	408
Total	855	1 091

Les dotations aux amortissements ont essentiellement porté sur des coûts de développement pour 486 k€, du matériel industriel pour 162 k€ et des licences informatiques pour 34 k€.

Les dotations aux provisions ont porté exclusivement sur des risques de pertes à terminaison.

Résultat financier

Le résultat financier est de -221 k€ :

- Les charges financières sont principalement liées au coût du RCF sur la période et aux intérêts d'emprunts ;
- Les produits financiers sont principalement liés à des produits de placement de trésorerie.

2.2.3 Situation financière : bilan simplifié

Au 30 juin 2025, les fonds propres s'élèvent à 25,8 M€ pour un endettement financier net nul.

Bilan (en milliers d'€)	06/2025	12/2024	Var. %
Actif Immobilisé	9 742	8 339	16,8%
Actif Courant	65 203	43 909	48,5%
Dont trésorerie et équivalent	25 435	12 940	96,6%
Frais d'émission d'emprunts	314	-	
TOTAL ACTIF	75 259	52 248	44,0%
Capitaux Propres	25 562	25 619	-0,2%
Autres Fonds Propres	263	324	-18,9%
Provisions	646	663	-2,5%
Dettes Financières	25 438	14 453	76,0%
Dettes d'Exploitation	23 350	11 189	108,7%
TOTAL PASSIF	75 259	52 248	44,0%

L'actif immobilisé progresse de 1 403 k€ du fait notamment de l'immobilisation de projets R&D (dont 2 550 k€ en immobilisations en cours au 30/06/2025) et de l'apport à sa nouvelle filiale Entech Energy & Services pour 1 713 k€ ; compensés par les dotations aux amortissements qui s'élèvent sur ce semestre à 742 k€.

L'actif courant augmente de 21 294 k€, comme suit :

En milliers d'euros	06/2025	12/2024	Var. %
Matières premières, approvisionnements	2 199	1 441	52,6%
En-cours de production de biens	469	980	-52,1%
Avances et acomptes versés sur commandes	11 112	1 937	473,6%
Clients et comptes rattachés	22 252	23 846	-6,7%
Autres créances	3 102	2 558	21,2%
Disponibilités et VMP	25 435	12 940	96,6%
Charges constatées d'avance	635	206	207,7%
Actif Courant	65 203	43 909	48,5%

Les avances et acomptes versés sur commandes progressent de 9 174 k€ en raison du lancement des approvisionnements longue durée de contrats remportés en début d'année 2025.

Les créances clients et comptes rattachés s'établissent à 22 252 k€ (-1 594 k€ par rapport au 31/12/2024) en lien avec l'amélioration de notre besoin en fonds de roulement d'exploitation.

Les capitaux propres diminuent de 57 k€ entre le 31/12/2024 et le 30/06/2025. Cette variation reflète l'intégration du résultat net de la période.

Les dettes financières augmentent de 10 985 k€ sous l'effet principalement des 5 000 k€ d'emprunts obligataires convertibles versés au 30/06/2025 ainsi qu'au crédit syndiqué de 15 000 k€ au 30/06/2025 (contre 11 000 k€ au 31/12/2024).

En milliers d'euros	06/2025	12/2024	Var. %
Emprunts obligataires convertibles	5 004	-	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	18 732	14 317	30,8%
Dépôts et cautionnements reçus	1 711	-	
Mobilisation de créances	- 8	136	-106,1%
Dettes Financières	25 438	14 453	76,0%

Les dettes d'exploitation sont en hausse de 12 161 K€ du fait de la progression de l'activité :

En milliers d'euros	06/2025	12/2024	Var. %
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	85	157	-45,5%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 014	2 768	297,9%
Dettes fiscales et sociales	3 780	4 475	-15,5%
Autres dettes	-	1	-100,0%
Produits constatés d'avance	8 470	3 788	123,6%
Dettes d'Exploitation	23 350	11 189	108,7%

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés progressent de 8 246 k€ du fait du lancement de nombreux approvisionnements liés aux contrats remportés sur le premier semestre 2025.

L'évolution **des dettes fiscales et sociales** est essentiellement liée à la diminution de la TVA à décaisser au 30/06/2025 (-594 k€).

Les produits constatés d'avance reflètent la facturation antérieure à l'avancement des affaires en cours.

2.3 Evènements postérieurs à la clôture du semestre

Le 17 juillet 2025, Entech a annoncé l'acquisition d'un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques en cours de développement auprès d'un acteur de renommée mondiale du secteur de l'énergie, pour un montant d'environ 1,4 M€.

Le portefeuille acquis pour Entech Energy & Services comporte des projets de 3 à 11 MWc de puissance, à des stades de maturité variés. Entech pourra ainsi mobiliser l'ensemble de ses équipes techniques et technologiques pour redesigner les projets en y intégrant d'éventuels systèmes de Stockage d'énergie, cœur de son savoir-faire.

Les autorisations de permis de construire ont été déposés pour la moitié des projets acquis. Une première phase d'étude consacrée à l'analyse et à l'optimisation des projets devrait durer deux ans, avant d'aborder la phase de construction qui devrait avoir lieu entre 2027 et 2029.

Le 7 août 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 5 M€ avec un acteur majeur de l'énergie portant sur la construction d'un système de stockage par batterie d'une capacité totale d'environ 20 MWh, situé en Loire Atlantique. La mise en œuvre de ce contrat sera assurée par Entech Construction, l'activité d'Entech qui regroupe la conception, le développement et l'installation de centrales photovoltaïques au sol et de centrales de stockage. La mise en service est prévue pour décembre 2026. Un contrat complémentaire de maintenance a également été signé pour 20 ans, afin de garantir la performance et la disponibilité du système sur le long terme.

Le 16 septembre 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 14 M€ avec un acteur majeur de l'énergie pour la construction, l'installation et la maintenance d'une centrale au sol agrivoltaïque d'une puissance de 30 MWc, située en Mayenne. La mise en œuvre de ce contrat sera assurée par Entech Construction en groupement avec un acteur local de l'aménagement du territoire du Grand Ouest chargé des travaux d'aménagement du terrain. Cette centrale constitue le plus important projet photovoltaïque réalisé par Entech à ce jour. Elle sera raccordée au réseau moyenne tension (HTA) géré par Enedis et sa mise en service est prévue en avril 2027. Dans le cadre de ce contrat, un engagement de maintenance sur 20 ans permettra de garantir la performance et la disponibilité du système sur le long terme.

Le 22 septembre 2025, Entech a annoncé la mise en œuvre d'un accord avec TotalEnergies portant sur l'acquisition d'un portefeuille de 41 projets de centrales photovoltaïques au sol d'une puissance totale d'environ 159 MWc. Les 41 projets acquis par ENTECH Energy & Services sont situés en France Métropolitaine et répartis sur 30 départements avec des niveaux de maturité différents et des mises en service qui s'étaleront sur la période 2026-2029. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la levée de fonds par émissions d'obligations convertibles d'un montant de 15 M€ réalisée en juin 2025 et fait suite à l'acquisition en juillet 2025 d'un premier portefeuille de projets d'une puissance totale d'environ 100 MWc auprès d'un autre acteur de renommée mondiale du secteur de l'énergie. Ces annonces illustrent la montée en puissance de l'activité d'Entech Energy & Services qui poursuit un double objectif :

- Développer une offre clé en main incluant un financement ou un co-financement de la part d'Entech pour des projets photovoltaïques et de stockage à destination d'acteurs économiques tels que des entreprises du secteur tertiaire, commerces, agriculteurs, industriels, etc. ;
- Et constituer un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques et de systèmes de stockage détenus en propre ou avec des partenaires.

2.4 Perspectives

Accélération de la croissance au 2^{ème} semestre 2025

Compte tenu des entrées en commande significatives au cours du premier semestre, Entech possédait au 30/06/2025 un Backlog (chiffre d'affaires signé restant à réaliser) supérieur à 100 M€, dont une grande partie relative à l'activité d'Entech Construction, qui se traduira par une accélération de la croissance au second semestre.

Ce niveau élevé de commandes associé à la poursuite d'une dynamique commerciale robuste permet au groupe de confirmer son objectif 2025, soit un chiffre d'affaires de 80 M€ associé à une progression de la rentabilité, ainsi que sa feuille de route à horizon 2029 correspondant à un chiffre d'affaires supérieur à 300 M€ associé à une marge d'Ebitda de 20 à 25%, incluant la détention en propre d'un parc de plus de 350 MW d'actifs en exploitation ou en construction.

Objectifs maintenus à horizon 2029

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique 2024, Entech se fixe de nouvelles ambitions :

- **A horizon 2025 :** un CA supérieur à 80 M€, associé à une progression de la rentabilité (Breakeven atteint depuis le 2nd semestre 2023-24)
- **A horizon 2026 :** un CA supérieur à 130 M€, associé à une marge d'Ebitda de 8 à 10%
- **A horizon 2029 :**
 - o un CA supérieur à 300 M€, associé à une marge d'Ebitda de 20 à 25%
 - o + de 350 MW d'actifs photovoltaïques et de stockage pour compte propre (en exploitation et en construction).

3 Etats financiers intermédiaires

3.1 Compte de résultat

COMPTÉ DE RESULTAT (en €)	Note	30/06/2025 6 mois	30/09/2024 6 mois	Var. 25/24
Production vendue de biens		25 527 479	24 671 058	856 421
Production vendue de services		2 025 836	575 420	1 450 417
Chiffre d'affaires NET	5.21	27 553 315	25 246 477	2 306 837
Production stockée		-511 302	259 364	- 770 666
Production immobilisée		305 167	987 767	- 682 600
Subventions d'exploitation	5.22	139 986	239 965	- 99 979
Reprises sur dépr., prov. et amort., transf. de charges		589 920	111 440	478 480
Produits de cessions d'immobilisations		28 233	0	28 233
Autres produits		21 035	11	21 023
Total des Produits d'exploitation (I)		28 126 354	26 845 025	1 281 329
Achats de matières premières et autres approvisionnements		13 306 367	11 286 692	2 019 675
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		-758 375	1 110 872	- 1 869 247
Autres achats et charges externes	5.23	8 080 199	8 061 654	18 545
Impôts, taxes et versements assimilés		210 940	228 731	- 17 790
Salaires et traitements	5.24	4 407 226	3 943 780	463 447
Charges sociales		1 704 155	1 620 872	83 283
Dotations aux amortissements et dépréciations				-
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5.28	749 998	682 609	67 389
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		0	77 475	- 77 475
Sur risques et charges : dotations aux provisions		105 399	330 291	- 224 892
Valeurs comptables d'immobilisations cédées		11 938	0	11 938
Autres charges	5.29	268 303	161 797	106 506
Total des Charges d'exploitation (II)		28 086 151	27 504 773	581 378
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		40 203	-659 748	699 951
Autres intérêts et produits assimilés		132 694	118 470	14 223
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		9 337	39 663	- 30 326
Définitions positives de change		7	4	3
Produits de cessions d'éléments financiers		5 000	0	5 000
Produits financiers (V)		147 037	158 138	-11 101
Intérêts et charges assimilées		362 621	477 763	- 115 142
Définitions négatives de change		31	21	10
Valeurs comptables d'éléments financiers cédés		5 000	0	5 000
Charges financières (VI)		367 652	477 784	-110 132
2. Résultat financier (V-VI)	5.30	-220 615	-319 646	99 031
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V+VI)		-180 412	-979 394	798 982
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	16 233	- 16 233
Produits exceptionnels (VII)		0	16 233	- 16 233
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	56 733	- 56 733
Charges exceptionnelles (VIII)		0	56 733	- 56 733
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5.31	0	-40 500	40 500
Impôts sur les bénéfices (X)	5.32	-96 299	-197 553	101 254
Total des produits (I+III+V+VII)		28 273 391	26 737 521	1 253 995
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		28 357 504	27 559 862	515 768
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-84 113	-822 340	738 228

3.2 Bilan

3.2.1 Actif

	ACTIF (en €)	Note	Situation Intermédiaire 30/06/2025	Comptes annuels 31/12/2024	Var. 25 / 24
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
Immobilisations incorporelles					
	Frais de développement		3 516 015	1 634 075	1 881 940
	Concessions, brevets et droits similaires	5.1	99 171	126 386	- 27 214
	Immobilisations en cours		2 549 840	4 612 799	- 2 062 959
Immobilisations corporelles					
	Installations techniques, matériel et outillage	5.1	573 847	724 143	- 150 297
	Autres immobilisations corporelles		170 279	209 470	- 39 191
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières					
	Autres titres immobilisés	5.3	215 255	189 255	26 000
	Autres immobilisations financières		2 617 602	842 852	1 774 750
	Total II		9 742 009	8 338 979	1 403 029
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	5.4	2 199 285	1 440 910	758 375
	En-cours de production de biens		469 152	980 454	- 511 302
	Avances et acomptes versés sur commandes	5.5	11 111 760	1 937 306	9 174 454
Créances					
	Clients et comptes rattachés	5.6	22 251 656	23 845 648	- 1 593 991
	Autres créances	5.7	3 101 624	2 558 366	543 258
	Charges constatées d'avance	5.10	634 683	206 259	428 425
	Valeurs mobilières de placement	5.9	110 344	111 366	- 1 022
	Disponibilités		25 324 442	12 828 732	12 495 710
	Total III		65 202 947	43 909 040	21 293 907
	Frais d'émission d'emprunts		314 405		314 405
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		75 259 360	52 248 019	23 011 340

3.2.2 Passif

	PASSIF (en €)	Note	Situation intermédiaire 30/06/2025	Comptes annuels 31/12/2024	Var. 25 / 24
CAPITAUX PROPRES	Capital souscrit - appelé, versé	5.12	2 939 529	2 914 869	24 661
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		22 612 995	23 211 803	- 598 808
	Réserves				
	Réserve légale		94 052	94 052	0
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat net		- 84 113	- 601 527	517 414
	Total I		25 562 463	25 619 197	-56 734
	Avances conditionnées	5.13	262 843	324 153	-61 310
	Total II		262 843	324 153	-61 310
PROVISIONS	Provisions pour risques et charges	5.14	646 295	662 770	-16 475
	Total III		646 295	662 770	-16 475
	Dettes financières	5.15			
DETTE	Emprunts obligataires convertibles		5 003 825		5 003 825
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		18 732 001	14 317 212	4 414 789
	Dépôts et cautionnements reçus		1 710 552		1 710 552
	Mobilisation de créances		-8 242	135 884	-144 126
	Avances et acomptes reçus	5.18	85 309	156 672	-71 362
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.16	11 013 947	2 768 322	8 245 625
	Dettes fiscales et sociales	5.17	3 780 310	4 475 483	-695 173
	Autres dettes			742	-742
	Produits constatés d'avance	5.19	8 470 057	3 787 584	4 682 473
	Total IV		48 787 759	25 641 899	23 145 859
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		75 259 360	52 248 019	23 011 340

3.3 Tableau de flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (en €)		Situation intermédiaire 30/06/2025	Comptes annuels 31/12/2024
Résultat net		-84 113	-601 527
Amortissement et provisions		247 980	1 409 024
Subventions d'investissements virées au résultat		-	-
Capacité d'autofinancement		163 867	807 497
Variation des stocks		-247 073	1 284 197
Variation des créances clients		1 990 675	8 750 870
Variation des dettes fournisseurs		-961 781	-3 879 624
Variation des autres créances		-1 141 118	-142 537
Variation des autres dettes		3 874 540	764 391
Variation du besoin en fonds de roulement		3 515 242	6 777 296
Flux de trésorerie générés par l'activité		3 679 109	7 584 794
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		- 311 643	- 1 679 097
Acquisitions d'immobilisations corporelles		- 52 616	- 80 126
Acquisitions d'immobilisations financières		- 1 873 227	- 161 500
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		20 142	27 019
Réductions et cessions d'immobilisations financières		72 476	51 042
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-2 144 866	-1 842 662
Variation des emprunts		9 357 304	-2 708 516
<i>Emissions d'emprunts</i>		10 215 830	-
<i>Remboursement d'emprunts</i>		-858 527	-2 708 516
Augmentation des capitaux propres		27 379	20 534
Dépôts et cautionnements reçus		1 710 552	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		11 095 234	-2 687 982
Variation de la trésorerie		12 629 477	3 054 150
Trésorerie d'ouverture		12 813 550	9 759 399
Trésorerie de clôture		25 443 028	12 813 550

3.4 Variation des capitaux propres

En €	Comptes annuels 31/12/2024	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de la période	BSPCE/AGA	Comptes annuels 30/06/2025
Capital souscrit-appelé-versé	2 914 869			24 661	2 939 529
Primes d'émission	23 211 803	- 601 527		2 718	22 612 995
Réserve légale	94 052				94 052
Résultat de l'exercice précédent	- 601 527	601 527			0
Résultat de la période en cours			-84 113		-84 113
Total après résultat	25 619 197	0	-84 113	27 379	25 562 463

3.5 Notes annexes aux états financiers intermédiaires

NOTE 1 : LA SOCIETE

Cotée sur Euronext Growth Paris, Entech développe des solutions de production solaire, de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents qui favorisent l'intégration croissante et rentable des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Entech Construction conçoit, développe et installe des centrales photovoltaïques au sol et des centrales de stockage pour le compte de dévelopeurs.

Entech Solutions regroupe la conception, le développement et l'installation de centrales photovoltaïques en toiture et ombrières, ainsi que le prototypage et le développement de projets hydrogène pour le compte d'industriels et/ou d'utilisateurs finaux.

Entech Energy & Services est l'entité qui exploite pour son propre compte des actifs photovoltaïques ou des systèmes de stockage et qui propose une solution clé en main, adossée à une offre de financement ou de co-financement, pour des projets photovoltaïques et stockage nécessitant une expertise établie.

Créée à Quimper en 2016, Entech a déjà réalisé plus de 400 projets dans le monde et emploie aujourd'hui 200 collaborateurs. Sélectionnée en 2021 par la French Tech dans son programme Green20, Entech est reconnue pour sa capacité d'innovation. Le groupe a intégré le programme ETIncelles destiné à accompagner les PME de croissance dans leur développement et fait partie d'un écosystème engagé au service de la transition énergétique.

NOTE 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 2.1. Principes et conventions générales

La situation semestrielle au 30 juin 2025 a été élaborée et présentée conformément aux dispositions du Code de commerce et aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 4 novembre 2016, n°2018-01 du 20 avril 2018, et n°2018-07 du 10 décembre 2018 et ses règlements postérieurs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les corrections résultant d'erreurs, d'omissions matérielles, d'interprétations erronées ou de l'adoption d'une méthode comptable non admise sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice au cours duquel elles sont constatées,

l'incidence, après impôt, des corrections d'erreurs significatives est présentée sur une ligne séparée du compte de résultat, sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Note 2.2. Permanence des méthodes

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le nouveau Plan Comptable Général (PCG) 2025, issu du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Ce nouveau cadre comptable remplace le PCG 2014 et introduit plusieurs modifications, notamment :

- Une nouvelle présentation des états financiers (bilan, compte de résultat, annexe) ;
- L'harmonisation des terminologies comptables avec les normes internationales ;
- Des précisions sur certaines définitions comptables (actifs, passifs, produits, charges) ;
- Des modifications dans la structure et le contenu de l'annexe, avec un renforcement des obligations de transparence ;
- L'introduction de nouvelles rubriques comptables ou la suppression de certaines anciennes ;
- Une meilleure distinction entre les opérations ordinaires et non ordinaires.

Ce changement de référentiel comptable constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 122-3 du PCG. Conformément aux dispositions transitoires prévues, ce changement a été appliqué de manière rétrospective, sauf exceptions mentionnées dans le règlement.

En application du nouveau règlement ANC 2022-06, le résultat exceptionnel présenté au 30/06/2025 est nul.

Note 2.3. Principe de continuité d'exploitation

Les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Note 2.4. Jugements et estimations de la direction de la société

La préparation des états financiers semestriels nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et passifs à la date de situation, ainsi que sur les éléments de résultat des états financiers semestriels présentés. Ces estimations tiennent compte des données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportant des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et passifs qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- L'évaluation des résultats à terminaison des contrats de vente à long terme ;
- L'évaluation des coûts de développement activés au regard des avantages économiques futurs attendus ;
- L'évaluation de la dépréciation des créances clients ;
- L'évaluation des engagements de retraites.

Note 2.5. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

NOTE 3 : PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Note 3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Note 3.1.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- Des frais de développement relatifs à des projets ;
- Des licences d'utilisation de logiciels.

Coûts de développement :

Les coûts de développement sont immobilisés, par contrepartie de la production immobilisée, lorsque les critères d'activation sont remplis. Les critères d'activation des coûts de développement sont les suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement ;
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'actif ;
- Perspective de l'actif incorporel à générer des avantages économiques ;
- Disponibilité des ressources financières pour finaliser l'actif ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses de l'actif.

Ces coûts de développement comprennent notamment les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces projets et sont calculés selon leur temps d'intervention.

Le démarrage de l'amortissement des coûts de développement s'effectue en pratique à compter de l'utilisation technique de l'immobilisation finalisée.

Les coûts de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de l'exercice sont présentés en « immobilisations en cours ».

La durée d'utilisation et d'amortissement de coûts de développement est estimée à 5 ans, à compter de la date de leur mise en service.

A chaque arrêté, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'usage à la date de l'arrêté et tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale ainsi que des évolutions technologiques.

Logiciels :

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Ils sont amortis sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Note 3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Matériel industriel : Méthode linéaire sur 3 à 5 ans ;
- Installations générales : Méthode linéaire sur 3 à 5 ans ;
- Matériel de transport : Méthode linéaire sur 2 à 4 ans ;
- Matériel de bureau informatique : Méthode linéaire sur 3 à 4 ans ;

- Mobilier : Méthode linéaire sur 5 ans.

Note 3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres immobilisés et des dépôts et cautionnements.

Les titres immobilisés sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Note 3.3. Dépréciation des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeurs sont réalisés pour les actifs immobilisés incorporels à durée de vie finie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur d'usage. La valeur d'usage est approchée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs, sur la base de paramètres issus des plans d'affaires à 5 ans établis par la société. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital.

Les actifs qui présentent une durée d'utilisation non limitée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut être déprécié.

Note 3.4. Stocks

Les matières premières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les travaux en cours ont été évalués au coût de production.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

Note 3.5. Crédit et créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées au cas par cas, par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Note 3.6. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis en utilisant le taux de change à la date de clôture. A l'exception des disponibilités, les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes sont comptabilisées en résultat via une provision pour pertes de change.

Note 3.7. Trésorerie

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles, et des caisses.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change à la date de la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les découvertes bancaires figurent en dettes financières courantes.

Note 3.8. Frais d'émission d'emprunt

La société a pris l'option d'étaler les frais d'émission de l'emprunt obligataire sur la durée de celui-ci à compter du 1^{er} juillet 2025.

Note 3.9. Mobilisation de créances

La société a recours à la mobilisation de créances commerciales auprès de Bpifrance dont les principales particularités sont les suivantes :

- Echéance du contrat : 30 septembre 2025 ;
- Montant de l'encours maximal : 2 000 000 euros ;
- Garanties : Cessions de créances professionnelles consenties et gage espèces d'un montant de 200 000 euros.

Ces mobilisations de créances professionnelles sont comptabilisées comme suit :

- Lors de sa cession, (Code Mon. Et Fin. Art. L.313-24), la créance disparaît de l'actif, mais s'y substitue une créance sur la banque cessionnaire comptabilisée en trésorerie active.
- La trésorerie reçue au titre du prêt accordé par l'établissement de crédit est comptabilisée en contrepartie d'une dette envers cet établissement, comptabilisée en dettes financières.

Note 3.10. Capital social

Les éléments relatifs au capital social sont décrits dans la note 5.12. de la présente annexe.

Note 3.11. Prime d'émission et frais d'augmentation de capital

La prime d'émission est constituée par l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées à l'apporteur.

La société Entech a pris l'option d'imputer les frais d'augmentation du capital sur le montant des primes d'émission afférentes aux augmentations de capital conformément à l'article L.232-9 du Code de commerce.

Note 3.12. Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionné au succès technique et commercial du projet financé sont présentées au passif sous la rubrique « Avances conditionnées » et leurs caractéristiques sont détaillées en Note 5.13.

Note 3.13. Provisions passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour la Société.

Un passif éventuel fait l'objet d'une mention en annexe lorsque :

- la société a une obligation potentielle à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- la société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

Provisions pour pertes à terminaison :

Dans le cas où une affaire fait apparaître un résultat prévisionnel déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée pour couvrir l'ensemble de la perte prévisionnelle.

Note 3.14. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires convertibles en actions sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Le cas échéant, une provision pour prime de non-conversion est constituée à la clôture de l'exercice afin de couvrir le risque de non-conversion lors de l'échéance.

Cette provision est calculée sur la base de la valeur nominale de l'emprunt obligataire, au prorata du montant des obligations émises et à compter de leur date de souscription, selon le taux contractuel.

Note 3.15. Dettes

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale.

Note 3.16. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société correspond :

- à des chantiers de développement et d'installation de solutions de production et de stockage d'énergies renouvelables ainsi que la mise en place de systèmes intelligents de pilotage et de gestion des réseaux électriques permettant à ses clients d'augmenter l'efficience de leurs installations et d'optimiser leur retour sur investissement ;
- à des prestations de services correspondant à des études dont le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation ;
- à des prestations de maintenance dont le chiffre d'affaires est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat.

Ce chiffre d'affaires est qualifié de contrat à long terme, et reconnu conformément à la méthode dite de l'avancement décrite à l'article 622-2, alinéa 3 du PCG.

Cette méthode consiste à constater un résultat en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement (art. 622-3 du PCG). Ce pourcentage d'avancement est déterminé en utilisant les modalités qui permettent de mesurer de façon fiable, selon leur nature, les travaux ou services exécutés et acceptés. Pour cela, la société Entech établit un rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Le cas échéant, soit une provision pour factures à établir, soit un produit constaté d'avance est constaté.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, une provision pour risques et charges est comptabilisée afin de constater immédiatement ladite perte à terminaison.

Note 3.17. Production immobilisée

La production de l'exercice conservée par l'entreprise en vue de son immobilisation constitue un produit d'exploitation enregistré à son coût de production (PCG, art.947-72) au compte 72 « Production immobilisée ».

Note 3.18. Produits et charges exceptionnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Note 3.19. Subventions

Subventions d'exploitation :

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées immédiatement en produit d'exploitation. Dès lors qu'elles sont rattachées à un contrat long terme, elles sont comptabilisées au rythme de l'avancement dudit contrat.

Les subventions finançant des dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en produit exceptionnel au même rythme que les dépenses c'est-à-dire, au prorata des dépenses engagées par rapport aux dépenses prévisibles du projet.

Note 3.20. Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est octroyé aux entreprises par l'administration fiscale afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention d'intégration fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Compte tenu du statut de PME au sens communautaire de la société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation. Le Crédit d'Impôt Recherche est présenté au poste impôts sur les sociétés dans le compte de résultat.

Note 3.21. Crédit d'Impôt Innovation

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche et d'innovation peuvent également bénéficier d'un Crédit d'impôt Innovation (CII).

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche et d'innovation ont été encourues. Compte tenu du statut de PME au sens communautaire de la société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation. Le Crédit d'Impôt Innovation est présenté au poste impôts sur les sociétés dans le compte de résultat.

Note 3.22. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

En application de la loi française, la Société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable conformément à la recommandation ANC 2013.

Hypothèses retenues lors du dernier calcul des engagements à l'occasion des comptes annuels au 31 décembre 2024 :

- Taux d'actualisation de 3,35 % au 31/12/2024 (3,40 % en 31/03/2024);
- Taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- Taux de rotation du personnel : faible ;
- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 60 / 67 ans (lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein) ;
- Table de mortalité INSEE 2024.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont suivis dans les engagements hors bilan. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Note 3.23. Résultat par action

Le résultat net comptable de base par action est obtenu en divisant le résultat net comptable par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Par ailleurs, en date du 23 décembre 2020, la société a procédé à l'attribution de BSPCE au bénéfice de certains salariés, dont les modalités d'émission sont détaillées en note 5.12.3.

Le calcul du résultat dilué par action se calculera avec l'hypothèse que toutes les obligations seront converties en actions et que tous les bons de souscription seront exercés.

Toutefois, étant donné que la situation intermédiaire du 30 septembre 2023 est déficitaire, le résultat dilué par action sera inférieur au résultat de base par action et par conséquent, nous ne communiquerons pas ce chiffre.

Note 3.24. Information Sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de la société.

La société Entech a communiqué dans sa note « 5.21 Chiffre d'affaires » son chiffre d'affaires décomposé par secteur d'activité, à savoir :

- Entech Construction
- Entech Solutions
- Entech Energy & Services

Note 3.25. EBITDA

Le terme d'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et ne peut pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres sociétés. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

Le terme « EBITDA », en anglais, *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*, désigne le résultat d'exploitation de la société avant que n'y soient soustraites les dotations aux amortissements et les provisions sur immobilisations, les dotations nettes des reprises aux dépréciations sur stocks et créances clients et les dotations nettes des reprises sur provisions. Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation.

NOTE 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Note 4.1 Evénements significatifs de la période

Nouvelle date de clôture semestrielle

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 10/09/2024 de clôturer l'exercice comptable d'Entech au 31 décembre (et non plus au 31 mars), l'exercice 2024 a connu une durée exceptionnelle de 9 mois (01/04 au 31/12).

En conséquence, les résultats semestriels 2025 (01/01 au 30/06) sont comparés aux résultats 2024 de la période allant du 01/04 au 30/09/2024.

Signatures de contrats

Le 13 janvier 2025, Entech et Sunrock, développeur exploitant européen de parcs solaires spécialisé dans le secteur logistique, ont annoncé la signature d'un contrat pour l'installation d'une centrale photovoltaïque de 3,8 MWc dans le Nord de la France. Acteur incontournable à l'échelle européenne, Sunrock possède de fortes ambitions de développement en France. Le contrat signé positionne Entech comme l'un de ses partenaires de référence pour le marché français.

Le 29 janvier 2025, AEG Power Solutions, leader mondial des solutions de conversion et de stockage d'énergie, a attribué deux contrats à Entech, intégrateur de systèmes dédiés aux marchés des énergies renouvelables, portant sur des systèmes de conversion d'énergie conteneurisés destinés à des fabricants d'électrolyseurs situés en Pologne et en Allemagne.

Le 24 février 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de construction multisite d'une puissance totale de plus de 50 MW/100 MWh pour la fourniture de systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS) raccordés au réseau électrique moyenne tension (HTA).

Le 19 mars 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 10 M€ pour le compte d'un acteur spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques.

Le 27 mars 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 7 millions d'euros pour le compte d'un acteur spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques.

Le 17 avril 2025 Entech a annoncé la signature d'un contrat EPC en partenariat avec Voltalia pour le compte d'Axian Energy, un acteur spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques en Afrique. Entech et Voltalia ont été choisis pour construire l'une des plus importantes centrales photovoltaïques de l'Afrique de l'Ouest dans la région de Kolda, située en Casamance au Sénégal. La centrale solaire de 60 MW sera couplée à un système de stockage par batterie d'une capacité de 90 MWh.

Le 15 mai 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat EPC portant sur la construction de deux centrales solaires au sol de plus de 5 M€ avec un acteur régional. Ces deux centrales auront une capacité annuelle totale de production de 15 GWh, permettant ainsi d'augmenter la part d'électricité décarbonée injectée dans le réseau. La mise en service de ces projets est prévue au printemps 2026. Ce nouveau succès commercial s'est inscrit dans le cadre d'une dynamique soutenue : depuis le début de l'exercice, les prises de commandes ont dépassé les 90 M€, un montant qui participe à sécuriser les prévisions du groupe pour l'exercice 2025.

Le 25 juin 2025, Entech a annoncé une émission obligataire, en deux tranches, d'un montant total de 15 millions d'euros, dans le cadre d'un contrat conclu le 24 juin 2025 avec Eiffel Investment Group à hauteur de 8 M€ et Vatel Capital à hauteur de 7 M€. Le produit de l'émission sera affecté au déploiement de l'activité Energy & Services dans le cadre du plan stratégique 2029, pour financer le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance de sites de production photovoltaïque et de stockage d'énergie, à travers des prises de participation minoritaires ou majoritaires complétées par de la dette bancaire dans des sociétés de projets ou « Special Purpose Vehicle ».

Au cours du semestre, Entech a également procédé à une revue de son pipeline commercial au regard du projet de modification du tarif S21 par le ministère de l'Industrie et de l'Énergie2. L'impact potentiel sur l'activité d'Entech s'avère marginal dans la mesure où le groupe déploie principalement des centrales en autoconsommation pour ce segment des toitures et ombrières de moins de 500 kWc. De plus, ces modifications tarifaires ouvrent la voie à une demande accrue de solutions hybrides photovoltaïque avec stockage d'énergie.

Assemblée générale des actionnaires

Le 17 juin 2025, la société a réuni l'Assemblée Générale Mixte de ses actionnaires en son siège social à Quimper.

Les 24 résolutions ordinaires et extraordinaires ont toutes été adoptées. Au-delà de l'approbation des comptes, les actionnaires ont notamment ratifié :

- Le renouvellement des mandats des administrateurs : constatation d'expiration de deux mandats renouvelés ;
- La résolution relative à l'achat de ses propres actions ;
- L'utilisation de moyens de télécommunication et des votes par correspondance lors des conseils d'administration ;
- L'ensemble des délégations et autorisations financières.

Note 4.2. Evènements postérieurs à la clôture

Le 17 juillet 2025, Entech a annoncé l'acquisition d'un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques en cours de développement auprès d'un acteur de renommée mondiale du secteur de l'énergie, pour un montant d'environ 1,4 M€.

Le portefeuille acquis pour Entech Energy & Services comporte des projets de 3 à 11 MWc de puissance, à des stades de maturité variés. Entech pourra ainsi mobiliser l'ensemble de ses équipes techniques et technologiques pour redesigner les projets en y intégrant d'éventuels systèmes de Stockage d'énergie, cœur de son savoir-faire.

Les autorisations de permis de construire ont été déposés pour la moitié des projets acquis. Une première phase d'étude consacrée à l'analyse et à l'optimisation des projets devrait durer deux ans, avant d'aborder la phase de construction qui devrait avoir lieu entre 2027 et 2029.

Le 7 août 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 5 M€ avec un acteur majeur de l'énergie portant sur la construction d'un système de stockage par batterie d'une capacité totale d'environ 20 MWh, situé en Loire Atlantique. La mise en œuvre de ce contrat sera assurée par Entech Construction, l'activité d'Entech qui regroupe la conception, le développement et l'installation de centrales photovoltaïques au sol et de centrales de stockage. La mise en service est prévue pour décembre 2026. Un contrat complémentaire de maintenance a également été signé pour 20 ans, afin de garantir la performance et la disponibilité du système sur le long terme.

Le 16 septembre 2025, Entech a annoncé la signature d'un contrat de plus de 14 M€ avec un acteur majeur de l'énergie pour la construction, l'installation et la maintenance d'une centrale au sol agrivoltaïque d'une puissance de 30 MWc, située en Mayenne. La mise en œuvre de ce contrat sera assurée par Entech Construction en groupement avec un acteur local de l'aménagement du territoire du Grand Ouest chargé des travaux d'aménagement du terrain. Cette centrale constitue le plus important projet photovoltaïque réalisé par Entech à ce jour. Elle sera raccordée au réseau moyenne tension (HTA) géré par Enedis et sa mise en service est prévue en avril 2027. Dans le cadre de ce contrat, un engagement de maintenance sur 20 ans permettra de garantir la performance et la disponibilité du système sur le long terme.

Le 22 septembre 2025, Entech a annoncé la mise en œuvre d'un accord avec TotalEnergies portant sur l'acquisition d'un portefeuille de 41 projets de centrales photovoltaïques au sol d'une puissance totale d'environ 159 MWc. Les 41 projets acquis par ENTECH Energy & Services sont situés en France Métropolitaine et répartis sur 30 départements avec des niveaux de maturité différents et des mises en service qui s'étaleront sur la période 2026-2029. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la levée de fonds par émissions d'obligations convertibles d'un montant de 15 M€ réalisée en juin 2025 et fait suite à l'acquisition en juillet 2025 d'un premier portefeuille de projets d'une puissance totale d'environ 100 MWc auprès d'un autre acteur de renommée mondiale du secteur de l'énergie. Ces annonces illustrent la montée en puissance de l'activité d'Entech Energy & Services qui poursuit un double objectif :

- Développer une offre clé en main incluant un financement ou un co-financement de la part d'Entech pour des projets photovoltaïques et de stockage à destination d'acteurs économiques tels que des entreprises du secteur tertiaire, commerces, agriculteurs, industriels, etc. ;
- Et constituer un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques et de systèmes de stockage détenus en propre ou avec des partenaires.

NOTE 5. NOTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE

Note 5.1. Etat des immobilisations incorporelles et corporelles

IMMobilisations (en €)	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Virement de	30/06/2025
				compte à compte	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	4 904 610	-	-	2 368 126	7 272 736
Concessions, brevets et droits similaires	465 852	6 476	-		472 327
Fonds commercial	-	-	-		-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-		-
Immobilisations en cours	4 612 799	305 167	-	- 2 368 126	2 549 840
Avances et acomptes	-	-	-		-
Immobilisations incorporelles	9 983 261	311 643	-	-	10 294 903
Terrains	-	-	-		-
Constructions	-	-	-		-
Installations techniques, matériel et outillage	1 081 756	11 424	-		1 093 180
Autres immobilisations corporelles	707 500	41 192	20 142		728 549
Avances et acomptes	-	-	-		-
Immobilisations corporelles	1 789 256	52 616	20 142	-	1 821 729
TOTAL	11 772 516	364 258	20 142	-	12 116 632

Les immobilisations incorporelles en cours diminuent en valeur brute de 2 063 k€ au 30 juin 2025.

Sur la période, des investissements incorporels ont fait l'objet d'une mise en service pour un montant de 2 368 k€ : dont le développement de la suite logicielle ESE Soft pour 1 019 k€, un projet R&D autour de la chaîne de valorisation et de réutilisation des batteries automobiles pour 1 051 k€ et un autre projet R&D visant les offres de CTV hybride (navire de maintenance en mer à l'hydrogène) pour 239 k€.

La société poursuit son portefeuille de projets en cours à la clôture pour un montant de 2 550 k€ concernent principalement le développement de l'E-Factory.

Note 5.2. Etat des amortissements

AMORTISSEMENTS DES IMMobilisations (en €)	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises	Virement	30/06/2025
				compte à compte	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	3 270 535	486 186	-		3 756 722
Concessions, brevets et droits similaires	339 466	33 690	-		373 156
Fonds commercial	-	-	-		-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-		-
Amortissements des immobilisations incorpo	3 610 001	519 876	-	-	4 129 878
Terrains	-	-	-		-
Constructions	-	-	-		-
Installations techniques, matériel et outillage	357 613	161 721	-		519 333
Autres immobilisations corporelles	498 030	68 445	8 204		558 270
Amortissements des immobilisations corpore	855 642	230 165	8 204	-	1 077 603
TOTAL	4 465 644	750 041	8 204	-	5 207 481

Note 5.3. Etat des immobilisations financières

Au cours de la période présentée, les immobilisations financières ont évolué comme suit :

IMMobilisations FINANCIERES (en €)	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Virement compte à compte	30/06/2025
Autres participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	189 255	1 000	-	25 000	215 255
Autres immobilisations financières	842 852	1 839 727	39 976	- 25 000	2 617 602
Total immobilisations financières	1 032 107	1 840 727	39 976	-	2 832 857

La société détient les titres immobilisés suivants (données exprimées en valeur brute) :

- SAS WEST AIR : 15 800 € (15,04 % du capital), dépréciés à 100 % ;
- SAS ATL EN TIC : 35 000 € (20 % du capital) ;
- SAS FINISTERE MER VENT : 100 € (0,02 % du capital) ;
- SAS JAVENE SOLAIRE : 255 € (25,5% du capital) ;
- SAS ENTECH NTE : 1 000 € (100% du capital) ;
- SAS SMART STORAGE BATTERY-1 : 150 € (15% du capital) ;
- SAS KERJEQUEL ENERGIE SOLAIRE : 41 250 € (55% du capital) ;
- SAS ALLIANCE EIFFAGE ENTECH : 60 000 € (40%du capital)
- SAS ENTECH ENERGY & SERVICES : (100% du capital).

Les autres immobilisations financières concernent 274 k€ de dépôt de garantie dont 113 k€ versés à notre bailleur, la SCI MENEZ PRAT KEMPER, 85 k€ de retenues de garantie sur des emprunts souscrits auprès de BPIFRANCE, 27 k€ de compte courant avec ATL-EN-TIC, 56 k€ avec SPV Javené, 263 k€ de compte-courant avec Entech NTE, 1 713 k€ de compte-courant avec Entech Energy & Services et 200 k€ de retenues de garantie dans le cadre du contrat de mobilisation de créances.

Note 5.4. Stocks et en cours de production

Les stocks se détaillent de la façon suivante :

STOCKS ET EN COURS (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Matières premières, approvisionnements	1 440 910	2 199 285
Prov.Stocks Matières Premières	-	-
En-cours de production de biens et services	980 454	469 152
Produits intermédiaires et finis	-	-
Marchandises	-	-
Total stocks et en cours	2 421 364	2 668 437

Les approvisionnements sont essentiellement composés de composants électriques, de câbles.

Les en-cours de production de services concernent des temps passés sur des projets en phase de développement et dont l'attribution de la phase de construction présente pour Entech un degré élevé de probabilité.

Aucune dépréciation n'est comptabilisée sur les stocks au titre de la période présentée.

Note 5.5. Avances et acomptes versés sur commandes

Les avances et acomptes versés passent de 1 937 k€ au 31 décembre 2024 à 11 112 k€ au 30 juin 2025. Ces avances et acomptes concernent des approvisionnements en lien avec des projets clients signés.

Note 5.6. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés se détaillent de la manière suivante :

CREANCES CLIENTS (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Créances clients	9 286 344	8 708 113
Clients douteux	3 067 139	2 961 995
Factures à établir	12 931 255	11 700 619
Avances et acomptes	- 181 090	- 257 752
Provisions pour dépréciations	- 1 414 673	- 946 627
VALEURS NETTES	23 688 976	22 166 347

Au 30 juin 2025, les créances clients et comptes rattachés contiennent 11 701 k€ TTC de factures à émettre. Il s'agit de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement sur les affaires en-cours. Le montant du produit à recevoir s'obtient par différence entre le taux d'avancement appliqué aux dépenses prévisionnelles et le niveau de facturation.

Échéances des créances clients	31/12/2024	30/06/2025
dont créances non échues	4 994 732	3 366 967
dont créances échues depuis - de 2 mois	3 539 809	4 126 482
dont créances échues depuis + de 2 mois	615 920	1 214 664
Créances clients	9 150 461	8 708 113

Créances clients facturées et non cédées

Au 30 juin 2025, les dépréciations constatées portent sur :

- Des redressements judiciaires ;
- Des litiges commerciaux ;

Les reprises de provisions concernent des créances devenues irrécouvrables (contreparties radiées) à hauteur de 85 k€ et un jugement rendu en faveur d'Entech dans le cadre d'un litige commercial provisionné initialement à hauteur de 380 k€ correspondant à 25 % de la créance HT.

Note 5.7. Autres créances

Les autres créances passent de 3 102 k€ au 30 juin 2025 à 2 558 k€ au 30 septembre 2024.

AUTRES CREANCES (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Avoirs non parvenus	12 401	45 352
Personnel et comptes rattachés	527	56
Crédit d'Impôt Recherche/Innovation	355 285	451 584
Taxe sur la valeur ajoutée	75 606	230 153
Retenue de Garantie	1 127 390	1 297 904
Divers produits à recevoir	987 158	1 076 574
Autres créances	2 558 366	3 101 624

Au 30 juin 2025, le poste crédit d'impôt recherche s'élèvent à 452 k€ et est composé du CIR de l'année 2024 non encore encaissé (soit 355 k€) et du CIR provisionné au titre du premier semestre 2025 (97 k€).

Le poste divers produits à recevoir correspond essentiellement aux subventions à recevoir suivantes :

- 317 k€ relatifs à une subvention notifiée par le FASEP (Fonds d'étude et d'aide au secteur privé) dans le cadre d'un projet mené au Cameroun pour l'Institut Pasteur ;
- 287 k€ relatifs à une subvention notifiée dans le cadre du projet européen EVELIXIA ;
- 130 k€ relatifs aux subventions notifiées par le Feder (Fonds européen de développement régional) et la Région Bretagne dans le cadre du projet C-3POE (Couplage Pérenne Plug & Play Eau Electricité pour les îles et sites côtiers isolés)
- 118 k€ relatifs à une subvention notifiée par la Région Bretagne dans le cadre du projet ABR (Automotive Batteries Reuse)
- 156 k€ relatifs à une subvention notifiée par l'ADEME dans le cadre du projet CoPRESS (Plateforme coopérative pour les systèmes de stockage d'énergie renouvelable)

Note 5.8. Echéances des créances

Par ailleurs, les échéances des créances se présentent ainsi :

ECHEANCES DES CREANCES AU 30 JUIN 2025 (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	2 617 602		2 617 602
Avances et acomptes sur commandes	11 111 760	11 111 760	
Clients douteux ou litigieux	2 961 995	2 961 995	
Créances clients	20 408 732	20 408 732	
Personnel et comptes rattachés	56	56	
Impôts sur les bénéfices (dont CIR / CII)	451 584	451 584	
Taxe sur la valeur ajoutée	230 153	230 153	
Avoirs non parvenus	45 352	45 352	
Retenue de Garantie	1 297 904	1 297 904	
Divers produits à recevoir	1 076 574	1 076 574	
Charges constatées d'avance	634 683	634 683	
TOTAL	40 836 396	38 218 794	2 617 602

Les frais d'émission d'emprunts d'un montant de 314 405 € au 30/06/2025 seront amortis sur 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2025 durant la période des emprunts obligataires convertibles en cours de souscription à la date de la clôture semestrielle.

Note 5.9. Trésorerie

La trésorerie se présente de la manière suivante :

DISPONIBILITES (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Valeurs mobilières de placement	111 366	110 344
Trésorerie	12 765 947	25 232 788
Intérêts courus à payer	62 786	91 654
Mobilisation de créances	- 135 884	8 242
Trésorerie nette	12 804 214	25 443 028

Il est à noter que les V.M.P. correspondent au contrat de liquidité liant Entech à la banque Portzamparc. Au 30 juin 2025, la société détenait 17 710 actions propres dont la valeur évaluée au cours de clôture (7,46€) s'établit à 132.116,60 € (plus-value latente).

Note 5.10. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de la période présentée portent sur des charges d'exploitation.

Note 5.11. Produits à recevoir

Les produits à recevoir se décomposent ainsi :

PRODUITS A RECEVOIR (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Clients - factures à établir	12 931 255	11 700 619
Fournisseurs - avoirs non parvenus	12 401	45 352
Divers produits à recevoir	987 158	1 076 574
TOTAL	13 930 814	12 822 546

Note 5.12. Capital

Note 5.12.1. Capital social

Au 30 juin 2025, le capital social s'élève à 2 939 529,40 € et se décompose en 14 697 647 actions d'une valeur nominale de 0,20 €, entièrement libérées.

Le tableau ci-après reprend à la fois ce changement et les mouvements intervenus sur la période :

Capital Social	nb actions	valeur nominale	valeur des actions
Début d'exercice	14 574 343	0,20 €	2 914 869 €
Exercice BSPCE 2020-1	9 600	0,20 €	1 920 €
Exercice BSPCE 2020-2	9 600	0,20 €	1 920 €
AGA 2022	104 104	0,20 €	20 821 €
Fin d'exercice	14 697 647	0,20 €	2 939 529 €

Note 5.12.2. Primes d'émission

Le tableau ci-après présente la composition des primes d'émission, toutes constatées sur la période :

Primes d'émission	nb actions	valeur prime	Prime Emission
Début d'exercice			23 211 803 €
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	601 527 €
AGA 2022		-	20 821 €
Primes d'émission BSPCE 2020-1	9 600	1,23 €	11 770 €
Primes d'émission BSPCE 2020-2	9 600	1,23 €	11 770 €
Fin d'exercice			22 612 995 €

Note 5.12.3. Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE)

Le tableau ci-après reprend les caractéristiques des plans de BSPCE en vigueur à la date du présent rapport :

BSPCE	BSPCE-2020-1	BSPCE-2020-2
Date d'Assemblée	23/12/2020	23/12/2020
Nombre total de bons autorisés par l'Assemblée	260	100
Nombre total de bons émis	260	100
Point de départ d'exercice des BSPCE	01/04/2021	01/04/2022
Date d'expiration des BSPCE	31/12/2030	31/12/2030
Prix de souscription ou d'achat d'une action (cf. Note 1)	1,426 €	1,426 €
Modalités d'exercice	(cf. Note 2)	(cf. Note 2)
Nombre de BSPCE souscrites	130	80
Nombre cumulé de BSPCE annulés ou caducs	130	-
BSPCE émis restants	-	20
Actions potentielles issues des BSPCE émis (cf. Note 1)	-	9 600

Note 1 : Modalités de souscription des BSPCE :

Compte tenu du changement de la valeur nominale des actions par décisions de l'assemblé générale mixte du 4 juin 2021, chacun des BSPCE donnera droit de souscrire à 480 actions d'une valeur nominale de 1,426 €.

Ces modifications ont été actées par avenants au Règlement des Plans BSPCE-2020-1 et BSPCE-2020-2 datés du 4 juin 2021.

Note 2 : Modalités d'exercice des BSPCE :

Emission et attribution gratuite, en 2020, de 360 BSPCE au profit de salariés de la Société.

Les BSPCE ne peuvent être exercés par leurs bénéficiaires que sous la condition que lesdits bénéficiaires soient toujours présents dans la Société à la date d'exercice.

Un bénéficiaire ayant quitté la Société, 130 BSPCE sont devenus caducs et ont donc été annulés.

Les BSPCE 2020-1 attribués restants peuvent être exercés à date fixe comme suit :

- 10 BSPCE le 1^{er} avril 2024 ; le solde, soit 20, le 1^{er} avril 2025 ;
- Et ce, jusqu'au 31 décembre 2030.

Les BSPCE 2020-2 attribués peuvent être exercés par les bénéficiaires à date fixe comme suit :

- 10 BSPCE le 1^{er} avril 2024 ; le solde, soit 20, le 1^{er} avril 2025 ;
- Et ce, jusqu'au 31 décembre 2030.

Le prix d'exercice des BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 est fixé à 1,426 €.

Note 5.12.4. Attribution Gratuite d'Actions (AGA)

Le tableau ci-après reprend les caractéristiques des plans d'AGA en vigueur à la date du présent rapport :

AGA	AGA 01/2022	AGA 2024-1	AGA 2024-2
Date d'Assemblée	04/06/2021	10/09/2024	10/09/2024
Décisions du Conseil d'Administration	18/01/2022	07/11/2024	10/12/2024
Nombre total d'actions émises	140 000	84 000	26 228
Nombre cumulé d'actions annulés ou caduques	35 896	0	0
Actions potentielles issues des AGA émises	104 104	84 000	26 228
Fin de la période d'acquisition des AGA	19/01/2025	01/01/2028	19/01/2026
Cours à la date d'attribution	6,95 €	5,30 €	5,72 €

Modalités d'acquisitions des AGA 01/2022 :

Les actions gratuites ont été acquises définitivement par leur bénéficiaire sous la condition que ledit bénéficiaire soit toujours présent dans la Société à la date d'attribution définitive des actions, soit le 19 janvier 2025.

Modalités d'acquisition des AGA 2024-1 :

Les actions gratuites attribuées au titre du plan AGA 2024-1 seront acquises définitivement par leurs bénéficiaires remplissant la condition de présence dans la Société et les conditions de performance à la date d'attribution définitive des actions, soit le 1er janvier 2028.

Modalités d'acquisition des AGA 2024-2 :

Les actions gratuites attribuées au titre du plan AGA 2024-2 seront acquises définitivement par leurs bénéficiaires remplissant la condition de présence dans la Société à la date d'attribution définitive des actions, soit le 19 janvier 2026.

Les actions devenues caduques concernent des salariés qui ont quitté la société entre la date d'attribution et la date d'acquisition définitive.

Note 5.12.5. Programme de rachat d'actions

Nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice par la société dans le cadre des articles I.22-10-62 et suivants du code de commerce

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2025, pour une période de dix-huit mois, à procéder à l'achat des actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.

Au cours du semestre écoulé, la société a procédé aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, dans les conditions suivantes :

- Nombre d'actions achetées : 41 483
- Cours moyen des achats : 7,23 €
- Nombre d'actions vendues : 42 396
- Cours moyen des ventes : 7,32 €

Au 30 juin 2025, la société détenait 17 710 actions propres dont la valeur évaluée au cours de clôture (7,46€) s'établit à 132.116,60 € (plus-value latente).

La société détenait également 89.656,28 € en espèces à cette date sur le compte de liquidité.

100% des acquisitions effectuées au cours de l'exercice écoulé l'ont été pour répondre à l'objectif d'animation du titre. A cet effet, la société Entech a signé un contrat de liquidité le 29 octobre 2021 avec la société Portzamparc. Il est indiqué que lors de la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

Note 5.13. Avances conditionnées

Le poste correspond au 30 juin 2025 à des avances remboursables obtenues de Bpifrance, et de l'ADEME pour financer des programmes de recherche et développement. Le remboursement de ces avances est conditionné :

- À la réussite des projets subventionnés par Bpifrance sur le plan technique et commercial ;
- Selon un échéancier pour les autres organismes financiers quel que soit l'aboutissement des projets.

Les avances remboursables ont évolué ainsi sur la période :

EVOLUTION DES AVANCES CONDITIONNEES (en €)	Au 31/12/2024	Augment.	Diminution	Au 30/06/2025
Avance remboursable BPI	209 706		61 310	148 396
Avance remboursable ADEME	114 447		-	114 447
Total	324 153	-	61 310	262 843

Compte tenu d'une part des réussites attendues sur les projets subventionnés par Bpifrance et, d'autre part des échéanciers en vigueur sur les autres, le remboursement des avances s'étalera dans le temps comme suit :

Avances conditionnées AU 30/06/2025 (en €)	Montant brut	A 1 an au plus
BPI	148 396	148 396
ADEME	114 447	114 447
Total	262 843	262 843

Note 5.14. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sur les exercices présentés se présentent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en €)	31/12/2024	Dotations	Reprises	30/06/2025
Provisions pour risques	630 000		100 000	530 000
Provisions pertes à terminaison	32 770	105 398	21 873	116 295
Total III	662 770	105 398	121 873	646 295

Dans le cadre de sa revue des risques à la clôture :

- La société a réévalué ses risques : reprise avec objet de 100 K€ de provision liée à un litige client, résolue sur le semestre dans le cadre d'un protocole et du versement d'une indemnité correspondant à la provision.
- La société a identifié quelques contrats à long terme présentant un risque de pertes à terminaison au 30 juin 2025 individuellement non significatives (provision individuelle maximum de 22 K€) mais justifiant la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison.

Note 5.14.1. Passifs éventuels

La société et son assureur ont été assignés le 17 novembre 2022 à comparaître à une audience le 27 janvier 2023 devant le Tribunal de Commerce de Quimper par un client dans le but d'obtenir réparation de préjudices subis lors de l'exploitation d'une installation de génération d'électricité. Sans préjuger de l'issue de cette procédure, la société et son assureur ont mandaté une expertise technique, laquelle ne conclut pas à une responsabilité d'Entech. En accord avec ses conseils juridiques, la société considère ce passif comme éventuel et n'a pas constaté de provision. Au jour du présent rapport, les audiences se poursuivent au gré des conclusions en réplique des 2 parties.

Note 5.15. Emprunts et dettes financières

Au 30 juin 2025, les emprunts et dettes financières évoluent ainsi :

EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	Au 31/12/2024	Augment.	Diminution	Au 30/06/2025
Emprunts obligataires convertibles	-	5 003 825	-	5 003 825
Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 317 212	5 212 005	797 216	18 732 001
Dépôts et cautionnements reçus	-	1 710 552	-	1 710 552
Mobilisation de créances	135 884		144 126	- 8 242
Total	14 453 096	11 926 382	941 343	25 438 136

La variation de nos dettes financières s'explique par :

- L'émission de 5 M€ d'emprunts obligataires sur les 15 M€ annoncés fin juin, le solde ayant été émis début juillet ;
- L'augmentation de 4 M€ du crédit syndiqué entre le 31 décembre 2024 (11 M€) et le 30 juin 2025 (15 M€) ;
- L'émission d'un emprunt bancaire de 1,3 M€ pour financer nos investissements sur notre centrale de stockage E-Factory ;
- Les échéances d'emprunts auprès des établissements de crédit de 0,8 M€ ;
- Un dépôt encaissé de 1,7 M€ en mai correspondant à une somme bloquée dans le cadre d'un litige.

Note 5.15.1. Emprunts auprès des établissements de crédit

Les emprunts souscrits auprès des établissements de crédit ont pour objet le financement de l'innovation, le renforcement de la structure financière et le financement des besoins à court terme.

Le détail de chaque ligne existant au 30 juin 2025 est le suivant :

Emprunts auprès d'établissements de crédit AU 30/06/2025 (en €)	Montant nominal	Date de souscription	Taux d'intérêt	Solde restant dû	Dont < 1 an	Dont de 1 à 5 ans	Dont > 5 ans
BPI	700 000	07/12/18	1,72%	140 000	140 000		
BPI	1 000 000	06/04/20	1,89%	400 000	200 000	200 000	
BPI CLUB	2 000 000	09/03/21	ERB 3M + 0,55%	360 000	360 000		
BPI	638 000	28/07/22	2,75%	638 000	127 600	510 400	
CE	500 000	28/05/20	0,75%	139 524	72 545	66 979	
ARKEA	1 326 500	19/05/25	3,64%	1 212 005	69 488	1 070 330	72 187
CMB	600 000	06/04/20	0,55%	159 382	86 736	72 645	
CMB PGE	350 000	23/04/20	0,76%	67 830	67 830		
CA PGE	350 000	11/05/20	0,55%	80 890	80 890		
CA	1 002 577	03/10/18	0,55%	169 396	169 396		
CIC PGE	350 000	04/05/20	0,70%	73 727	73 727		
CIC	1 000 000	04/07/19	0,72%	288 316	145 434	142 881	
RCF syndication	15 000 000	18/01/24	ERB 3M + 2,25%	15 000 000	15 000 000		
Intérêts courus				2 932	2 932		
Total				18 732 001	16 596 578	2 063 235	72 187

Aucun de ces emprunts n'est soumis à des clauses de respect de ratios financiers.

Note 5.15.2. Echéance des emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES AU 30/06/2025 (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 003 825		5 003 825	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	18 732 001	16 646 240	1 949 774	135 987
Dépôts et cautionnements reçus	1 710 552	1 710 552		
Mobilisation de créances	- 8 242	- 8 242		
Emprunts et dettes financières	25 438 136	18 348 550	6 953 599	135 987

Note 5.16. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DETTES FOURNISSEURS (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 768 322	11 013 947
VALEURS NETTES	2 768 322	11 013 947

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés augmentent significativement entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025, et ce, en lien avec le démarrage sur le premier semestre de projets significatifs.

Note 5.17. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales de la période présentée se détaillent ainsi :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Personnel et comptes rattachés	1 644 824	1 709 699
Taxe sur la valeur ajoutée	2 830 658	2 070 610
Total	4 475 483	3 780 310

La variation des dettes fiscales entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025 est principalement au montant de TVA à décaisser (-594 k€) et de TVA sur la provision pour Factures à Emettre (-156 k€).

Note 5.18. Echéances des dettes

Les échéances des dettes se présentent ainsi :

ECHEANCE DES DETTES AU 30/06/2025 (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances conditionnées	262 843	262 843		
Emprunts obligataires convertibles	5 003 825		5 003 825	
Emprunts et dettes et/ou crédit à plus de 1 an à l'origine	18 732 001	16 646 240	1 949 774	135 987
Dépôts et cautionnements reçus	1 710 552	1 710 552		
Mobilisation de créances	- 8 242	- 8 242		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	85 309	85 309		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 013 947	11 013 947		
Personnel et comptes rattachés	884 834	884 834		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	824 865	824 865		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 023 733	2 023 733		
Autres impôts taxes et assimilés	46 878	46 878		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	8 470 057	8 470 057		
Total IV	49 050 601	41 961 016	6 953 599	135 987

Note 5.19. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance de la période présentée correspondent à des niveaux de facturations émises supérieurs à l'avancement budgétaire constaté sur les projets en cours à la date de situation.

Note 5.20. Charges à payer

Les charges à payer se décomposent ainsi :

CHARGES A PAYER (en €)	31/12/2024	30/06/2025
Intérêts courus sur emprunts	5 578	2 932
Fournisseurs - charges à payer	977 211	7 042 574
Personnel - congés à payer	703 132	759 672
Personnel - autres charges à payer	141 163	125 162
Charges sociales à payer	386 486	375 495
Etat - charges à payer	31 259	16 703
Clients - rabais, remises, ristournes à accorder	24 418	172 443
Total	2 269 248	8 494 982

Les charges à payer aux fournisseurs correspondent aux réceptions de biens et services effectuées mais non facturées à la date de clôture.

Note 5.21. Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante :

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en K€)	30/06/2025	30/09/2024
Production vendue de biens	25 527	24 671
Production vendue de services	2 026	575
Chiffres d'affaires net	27 553	25 246

La décomposition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

CA PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE (en K€)	30/06/2025	30/09/2024
France	23 594	23 282
Export	3 959	1 965
Chiffres d'affaires net	27 553	25 246

La décomposition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

CA PAR SECTEUR D'ACTIVITE (en K€)	30/06/2025	30/09/2024
Entech Construction	19 455	19 179
Entech Solutions	7 780	5 969
Entech Energy et Services	318	99
Chiffres d'affaires net	27 553	25 246

Note 5.22. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (en €)	30/06/2025	30/09/2024
Production stockée	-511 302	259 364
Production immobilisée	305 167	987 767
Subventions	139 986	239 965
Reprises sur dépr., prov. et amort., transf. de charges	589 920	111 440
Produits de cessions d'immobilisations	28 233	
Autres produits	21 035	11
Total	573 039	1 598 547

Note 1 : Production stockée

Au 30 juin 2025, la production stockée porte principalement sur les sujets suivants :

- 93 k€ d'heures d'avant-vente qui seront affectées à des projets sur le point d'être signés ;
- Compensées par 604 k€ d'heures affectées à des projets signés sur ce premier semestre.

Note 2 : Production immobilisée

Au 30 juin 2025, la production immobilisée porte principalement sur les projets suivants :

- la conception d'une solution de stockage utilisant la production d'hydrogène dans le cadre du projet de recherche européen EVELIXIA pour 65 k€ ;
- la poursuite de nos travaux de conception de la plateforme coopérative pour les systèmes de stockage d'énergie renouvelable dans le cadre du projet de recherche européen CoPress pour 48k€ ;
- l'upgrade de notre centrale de stockage E-Factory pour 60 k€ ;
- le projet C-3POE (Couplage Pérenne Plug & Play Eau Electricité pour les îles et sites côtiers isolés) pour 27 k€ ;
- divers projets internes pour 105 k€.

Note 3 : Subventions d'exploitation

Au 30 juin 2025, les subventions d'exploitation correspondent essentiellement :

- Au projet CoPress (financé par l'ADEME) à hauteur de 23 k€, 156 k€ sont reconnus dans les comptes au 30 juin 2025,
- Au projet EVELIXIA (qui bénéficie d'une aide de l'Union Européenne) à hauteur de 6 k€, comptabilisée pour 287 k€ au 30 juin 2025.
- Au projet ZEPH2 (qui bénéficie d'une aide de l'Union Européenne) à hauteur de 50 k€, comptabilisée pour 50 k€ au 30 juin 2025.

Note 5.23. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se décomposent de la façon suivante sur les exercices présentés :

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (en €)	30/06/2025	30/09/2024
Achats études et sous-traitance	5 670 387	5 851 645
Achats non stockés	234 964	256 290
Crédits-bails	61 501	75 954
Locations immobilières et charges locatives	333 414	333 335
Locations matériels	309 657	257 333
Entretiens, réparations et maintenance	123 154	105 858
Primes d'assurances	252 594	162 196
Documentation générale	18 564	4 147
Personnel détaché, intérimaires	97 266	78 055
Honoraires et frais d'actes	406 335	181 309
Publicité, foires, expositions	40 343	10 772
Transport	2 551	33 043
Frais de déplacement, missions et réceptions	333 843	358 279
Frais de télécommunication	31 876	35 336
Services bancaires	134 570	292 070
Cotisations diverses	29 180	26 034
Total	8 080 199	8 061 654

Au 30 juin 2025, les autres achats et charges externes s'établissent à 8 080 k€, soit 29,3% du chiffre d'affaires (vs. 8 062 k€, soit 31,9% du chiffre d'affaires au 30 septembre 2024).

Les principaux postes se présentent ainsi :

- Achats d'études et sous-traitance pour 5 670 k€, soit 20.6% du chiffre d'affaires (vs. 5 852 k€, soit 23.2% du chiffre d'affaires en N-1) : la société a eu recours à de la sous-traitance de capacités dans le cadre notamment d'installations et de câblages de centrales photovoltaïques et à de la sous-traitance de compétences (entreprises spécialisées en soudure, chaudronnerie, etc.).
- Locations immobilières pour 333 k€ (stable vs. N-1) intègrent le loyer versé à la SCI Menez Prat Kemper pour le siège social à Quimper, sur une base de 400 k€ annuels avant indexation ILAT ; ainsi que les loyers versés pour nos bureaux de Vannes, d'Angers et de Lyon.
- Les frais de déplacement, missions et réceptions sont en légère baisse (1.2% du chiffre d'affaires vs. 1.4% en N-1).
- Les services bancaires : 134 K€ en baisse par rapport à N-1 grâce à l'étalement de certains coûts sur la durée des prestations couvertes (garanties bancaires notamment).

Note 5.24. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

CHARGES DE PERSONNEL (en €)	30/06/2025	30/09/2024
Salaires et traitements	4 407 226	3 943 780
Charges sociales	1 769 700	1 620 872
Remboursements de charges de personnel	- 65 545	- 39 479
Total	6 111 381	5 525 173
Taux moyen de charges sociales	40,2%	41,1%

Le taux moyen de charges sociales diminue légèrement par rapport au 30 septembre 2024.

Note 5.25. Effectifs

L'évolution des effectifs est la suivante :

EFFECTIF MOYEN	30/06/2025	30/09/2024
Cadres	56	59
Non-cadres (ETAM)	105	103
Total	161	162

L'effectif moyen s'est stabilisé à 161 personnes entre les 2 périodes.

Au	30/06/2025	30/09/2024
Effectifs	190	176

L'effectif au 30/06/2025 s'établit à 190 salariés.

Note 5.26. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes des dirigeants (pour une période de 6 mois) s'élèvent à :

- 125 109 € (dont 50 109 € de part variable) au titre de la situation intermédiaire du 30 juin 2025
- contre 99 246 € (dont 40 683 € de part variable) au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024

Note 5.27. Indicateur alternatif de performance : EBITDA

La société a fait le choix de communiquer sur l'agrégat « EBITDA » compte tenu de son caractère significatif quant à l'analyse de sa performance financière.

EBITDA (en €)	30/06/2025	30/09/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 203	- 659 748
- Dotations aux amortissements	749 998	682 609
- Dotations aux provisions (dépréciations actifs , risques et charges)	105 399	407 766
+ Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements	- 589 920	- 21 389
EBITDA	305 680	409 238
en % du Chiffre d'affaires	1,1%	1,5%

Note 5.28. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions sont ventilées de la façon suivante :

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECiations ET PROVISIONS (en €)	30/06/2025	30/09/2024
- Dotations aux amortissements	749 998	682 609
Dotations aux provisions sur actif circulant		
- Dotations aux provisions (dépréciations actifs , risques et charges)	105 399	407 766
Total	855 397	1 090 375

Note 5.29. Autres charges d'exploitation

Les autres charges se décomposent comme suit :

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (en €)	30/06/2025	30/09/2024
Redevances pour concessions et brevets	3 605	2 567
Pénalités et autres charges	131 741	105 230
Créances irrécouvrables	84 656	-
Jetons de présence	48 300	54 000
Valeurs comptables d'immobilisations cédées	11 938	-
Total	280 241	161 797

Les jetons de présence intègrent un forfait social de 20% du montant alloué.

Note 5.30. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

RESULTAT FINANCIER (en €)	30/06/2025	30/09/2024
Autres intérêts et produits assimilés	132 694	118 470
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	9 337	39 663
Différences positives de change	7	4
Produits financiers	142 037	158 138
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	362 621	477 763
Différences négatives de change	31	21
Charges financières	362 652	477 784
2. Résultat financier (V-VI)	- 220 615	- 319 646

Les intérêts liés aux placements de trésorerie ont contribué aux produits financiers qui s'élèvent à 133 k€.

Les intérêts d'emprunts représentent une charge de 52 k€ sur la période (vs. 72 k€ en N-1) et les intérêts du RCF sont de 310 k€ (vs. 405 k€ en N-1).

Note 5.31. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

RESULTAT EXCEPTIONNEL (en €)	30/06/2025	30/09/2024
Quote-part de subvention	-	-
Produits de cession des immobilisations	-	16 233
Autres produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels	-	16 233
Charges sur exercice antérieur	-	37 465
Autres charges exceptionnelles	-	19 268
Charges exceptionnelles	-	56 733
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	- 40 500

Compte tenu des évolutions du Plan Comptable Général, lequel a prévu une refonte de la définition du résultat exceptionnel ; ce dernier est vierge au 30 juin 2025.

Note 5.32. Impôts sur les bénéfices

Note 5.32.1. Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible au titre de l'exercice clos au 30 juin 2025 est nul compte-tenu des pertes fiscales constatées.

Note 5.32.2. Crédit d'impôt Recherche / Crédit d'impôt Innovation

Le Crédit d'Impôt Recherche et le Crédit d'Impôt Innovation a été provisionné au 30 juin 2025 sur les dépenses de la période à 96 k€.

Le Crédit d'Impôt Recherche et le Crédit d'Impôt Innovation sont présentés au poste Impôts sur les Sociétés dans le compte de Résultat. Le montant de 355 k€ au titre de l'année 2024 est toujours en attente de remboursement au 30 juin 2025.

Note 5.33. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la période présentée se détaillent ainsi :

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (en €)	30/06/2025	30/09/2024
Contrôle légal des comptes	24 000	23 200
- DELOITTE	24 000	23 200
Autres diligences et prestations directement liées	-	-
Total	24 000	23 200

Note 5.34. Engagements hors bilan

Note 5.34.1. Engagements donnés

Engagements financiers

Les engagements financiers donnés se présentent ainsi :

ENGAGEMENTS DONNÉS (en €)	30/06/2025	31/12/2024
Nantissement du fonds de commerce	31 924 509	15 808 289
Nantissement de dépôt à terme	0	362 000
Total engagements financiers donnés	31 924 509	16 170 289

Engagement de départ en retraite

Les engagements de départ en retraite ne sont pas comptabilisés. Le montant de l'engagement hors bilan (charges comprises) s'élevait 210 841 € au 31 décembre 2024.

Les engagements n'ont pas été recalculés au 30 juin 2025.

Note 5.34.2. Engagements reçus

Engagements financiers

Les engagements financiers reçus se présentent ainsi :

ENGAGEMENTS RECUS (en €)	30/06/2025	31/12/2024
Garanties marché	7 339 686	5 824 518
Cautions en participation	16 167 892	3 900 087
Total engagements financiers reçus	23 507 578	9 724 605

Les « garanties marchés » sont des engagements par signature donnés par les banques en garantie sur des marchés publics et/ou privés.

Les cautions en participation sont des garanties bancaires émises dans le cadre de la syndication bancaire.

Note 5.35. Entreprises liées

Avec la société VEPV1

La société a envisagé de livrer une centrale photovoltaïque à une société – SAS VEPV1 – codétenue par les holdings personnelles du dirigeant (SAS ENJOY) et d'un actionnaire ancien co-fondateur (SAS MEFASUDE). Cette opération vise à confier à cette « société-projet » l'exploitation et la maintenance de la centrale. Cette centrale alimentera exclusivement le client final, un acteur industriel du Morbihan. Le prix de cession de cette centrale, fixé à des conditions de marché, est de 219 k€, facturés à hauteur de 110 k€, générant un produit constaté d'avance de 79 k€ (idem N-1).

Avec la société Menez Prat Kemper

La société a intégré son bâtiment courant mars 2021 qu'elle a pris à bail auprès de la SCI MENEZ PRAT dont les holdings SAS ENJOY et SAS MEFASUDE détiennent 45% des parts sociales. Outre un dépôt de garantie à son actif pour 113 k€, la société a comptabilisé une charge de loyers et charges locatives afférentes de 241 k€ (hors indexation ILAT).

Avec les sociétés Entech NTE, BESS 1, BESS 2, BESS 3, BESS 4, BESS 5 et Entech Energy & Services

La société a signé courant juin un avenant à la convention de gestion de trésorerie du 24 mars 2024 pour intégrer la filiale nouvellement créée Entech Energy & Services. Dans le cadre de la gestion des excédents de trésorerie de la société Entech et des filiales du Groupe, les sommes mises à disposition ont été rémunérées à hauteur de 2% l'an, soit un montant de 3 K€ sur la période.

Fin juin 2025, suite aux cessions des parts des BESS vers Entech Energy et Services, la convention a été résiliée pour créer une nouvelle convention de gestion de trésorerie avec Entech NTE et Entech Energy et Services. Les sommes mises à disposition sont rémunérées sur la base d'un intérêt fixé au taux maximum fiscalement déductible admis par l'administration fiscale, soit un montant de 1 K€ sur la période.

Avec les sociétés Entech Energy & Services

La société a conclu une convention de prestations de services rétroactive au 7 avril 2025 avec sa filiale détenue à 100% Entech Energy et Services afin d'assurer de la part d'Entech des prestations administratives, financières et techniques. La société a perçu ainsi une rémunération de 214 K€ sur la période.

Annexe A - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

ENTECH

Société anonyme

11 allée Jean-François de la Pérouse
29000 QUIMPER

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

ENTECH

Société anonyme
11 allée Jean-François de la Pérouse
29000 QUIMPER

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de ENTECH et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Permanence des méthodes » de l'annexe des comptes qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Rennes, le 13 octobre 2025

Le commissaire aux comptes
Deloitte & Associés

Guillaume Radigue

Guillaume RADIGUE